

PREMIERS PAS EN ALSACE

*Toutes les adresses utiles pour
votre installation en Alsace*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	- 3 -
1. ACCOMPAGNEMENT PAR UN PROFESSIONNEL	- 4 -
2. ASSOCIATIONS D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES	- 4 -
3. MISE A JOUR DES PAPIERS ADMINISTRATIFS	- 5 -
4. ALLOCATIONS FAMILIALES	- 6 -
5. GARDE ET SCOLARISATION DES ENFANTS	- 6 -
6. ENSEIGNEMENT DE "FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE"	- 9 -
7. SOINS MEDICAUX	- 10 -
8. BANQUES	- 11 -
9. RECHERCHE D'UN LOGEMENT	- 11 -
10. AIDES AU LOGEMENT : ACTION LOGEMENT	- 11 -
11. FOURNISSEURS D'ENERGIE ET D'INTERNET	- 12 -
12. TRANSPORTS EN COMMUN	- 13 -
13. RECHERCHE D'UN EMPLOI	- 13 -
14. CREATION D'ENTREPRISES	- 14 -
15. VOYAGES A PARTIR DE L'ALSACE	- 14 -
16. VISITER L'ALSACE	- 14 -
17. ACTIVITES APRES LE TRAVAIL	- 15 -

INTRODUCTION

Située dans le quart nord-est de la France, l'Alsace est proche des frontières allemande et suisse. L'Alsace dispose de nombreux atouts pour permettre aux entreprises d'offrir un cadre de vie agréable à leurs collaborateurs.

L'Alsace bénéficie d'une position privilégiée au cœur de l'Europe. Elle reste une région à échelle humaine offrant un équilibre entre centres urbains (Strasbourg, Mulhouse et Colmar) et une grande variété de paysages : des forêts, des vallées, des plaines, des sommets...

La région est marquée par une identité forte et un patrimoine culturel riche dus à son histoire mouvementée.

Dans Strasbourg, sa capitale, souffle un air international grâce aux nombreuses institutions européennes : Parlement Européen, Conseil de l'Europe, Cour Européenne des Droits de l'Homme,... Cette ambiance est renforcée par le grand nombre d'étudiants dont un cinquième est d'origine étrangère.

L'Alsace est une terre d'art et de culture dont les diverses inspirations témoignent de son ouverture d'esprit et de la créativité de ses artistes et artisans. Plus de 250 musées et collections en Alsace dévoilent leur patrimoine, de la préhistoire à l'art contemporain.

De nombreux festivals internationaux, spectacles, animations et expositions sont à l'affiche tout au long de l'année dans toute la région, dont les fameux Marchés de Noël.

Avec ce document, nous essayons de vous donner des adresses utiles et des astuces pour vous faciliter votre installation et l'intégration dans notre belle région.

1. ACCOMPAGNEMENT PAR UN PROFESSIONNEL

L'entreprise de "Relocation" agit en tant qu'expert du conseil en mobilité géographique au service des entreprises nationales ou internationales. Son action s'articule autour de toute l'organisation logistique et administrative suite à la mutation vers l'Alsace d'un collaborateur venant soit de l'étranger ou d'une autre région.

- ✔ SCOT - www.scot-relocation.com
- ✔ Alsaceway International - alsaceway-relocation.com
- ✔ Muter Loger - muterloger.com
- ✔ Via Humanis - www.via-humanis.fr
- ✔ Ma nouvelle ville - <https://www.manouvelleville.fr>

Vous pouvez financer tout ou une partie des services d'une agence de relocation dans le cadre de l'aide MOBILI-PASS®.

MOBILI-PASS® est une subvention et/ou un prêt, accordé, sous réserve de l'accord du collecteur 1%, une fois tous les deux ans, aux salariés en mobilité professionnelle. (Entreprises de 10 salariés ou plus). - www.actionlogement.fr

2. ASSOCIATIONS D'ACCUEIL POUR LES FAMILLES

- ✔ **Bienvenue à Strasbourg** - <http://bienvenueastrasbourg.eu/>

Association créée pour organiser des événements à l'intention des nouveaux arrivants pour tisser des liens avec les strasbourgeois, tout en allant à la découverte de la région et ses particularismes.

- ✔ **Accueil des Villes Françaises** - www.avf.asso.fr

Association présente partout en France pour fournir un service à ceux qui déménagent pour des raisons professionnelles ou personnelles, en leur donnant les moyens d'une intégration rapide dans leur nouvel environnement.

- ✔ **Fondation Alfred Kastler** - www.fnak.fr/

Améliorer les conditions d'accueil en France des chercheurs et enseignants-chercheurs étrangers et maintenir le contact avec eux après leur retour dans leur pays : telles sont les deux missions principales de la Fondation Kastler.

- ✔ www.strasbourgbienvenue.com : Annuaire et Portail Internet de Strasbourg et région Bas-Rhin

- ✔ **Mums in Strasbourg** - <http://www.mumsin.fr>

Mums In, c'est un chouette réseau de parents connectés ! Bons plans, idées sorties, le réseau facilite la vie des parents ! C'est aussi un réseau social local, où trouver une babysitter à côté de chez soi, la meilleure crèche ou encore un bon petit commerçant devient un jeu d'enfant. Une plateforme web ultra complète qui vous fera gagner du temps pour en passer plus avec ceux que vous aimez...

[La page Facebook](#) et le [groupe Facebook](#)

3. MISE A JOUR DES PAPIERS ADMINISTRATIFS

Suite à un déménagement, diverses démarches doivent être faites auprès des personnes et des organismes dont les services sont utilisés ou qui gèrent des dossiers des personnes. Quelles sont les démarches à accomplir ? Dans quels délais ?

/// DECLARATION DE CHANGEMENT DE MES COORDONNEES :

Vous trouverez toutes les informations détaillées, adaptées à votre situation personnelle sur le site internet : www.service-public.fr/ sous la rubrique suivante :

- [Accueil](#)
- [Les démarches](#)
- [Déclaration de changement de coordonnées](#)
- Tél. : 3939 Allô Service Public

Document	Où s'adresser ? (Administration attachée au lieu d'habitation)
Carte d'identité	Mairie
Passeport	Mairie
Carte de séjour	Préfecture ou contact ADIRA (alsace@adira.com)
Autorisation de travail d'un salarié étranger en France	Service-Public.fr
Certificat d'immatriculation véhicule	Préfecture ou contact ADIRA (alsace@adira.com)
Immatriculation des véhicules étrangers	Ministère de l'intérieur
Changement d'adresse permis de conduire	Préfecture ou contact ADIRA (alsace@adira.com)

Les démarches à suivre par les ressortissants étrangers sont également expliquées en détail en français et en anglais sur le site de la Fondation Alfred Kastler : www.fnak.fr

/// AMBASSADES ET CONSULATS A STRASBOURG

Vous trouverez les coordonnées de toutes les ambassades et consulats présents en Alsace sur le site "Strasbourg l'européenne" : www.strasbourg-europe.eu

- [Accueil](#)
- [Vie diplomatique](#)

4. ALLOCATIONS FAMILIALES

Vous recevez automatiquement les allocations familiales à partir de votre deuxième enfant si vous avez au moins deux enfants de moins de 20 ans à charge. Le montant dépend de votre situation familiale et de vos revenus.

Plus d'informations sur le site internet de la [Caisse d'Allocations Familiales](#).

5. GARDE ET SCOLARISATION DES ENFANTS

// GARDE D'ENFANT EN BAS AGE

Il existe de nombreux modes d'accueil pouvant répondre à vos besoins selon l'âge de votre ou de vos enfants.

Pour les tout-petits de moins de 3 ans, un accueil collectif est assuré dans les établissements tels que les crèches, les micro-crèches, les haltes-garderies, les structures multi-accueil ou encore les jardins d'enfants.

Vous pouvez également choisir l'accueil par une assistante maternelle qui doit être titulaire d'un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental. Une assistante maternelle peut s'occuper de votre enfant jusqu'à son entrée au collège (11 ans). Il vous est également possible de faire garder votre enfant à votre domicile.

Vous trouverez toutes les informations détaillées, adaptées à votre situation personnelle sur le site internet : www.mon-enfant.fr

Mode de garde	Où s'adresser ? (Administration attachée à votre lieu d'habitation)
Accueil collectif -crèches (< 3 ans)	Mairie, Relais d'assistantes maternelles ou Conseil Départemental
Les maisons d'assistantes maternelles - RAM (< 3 ans)	Mairie, Relais d'assistantes maternelles ou Conseil Départemental
Assistante maternelle	Mairie, Relais d'assistantes maternelles ou Conseil Départemental
Halte-garderie	Mairie, Conseil Départemental ou Caisse d'Allocations Familiales
Jardin d'enfant ou jardin d'éveil (2 à 6 ans)	Mairie, Conseil Départemental ou Caisse d'Allocations Familiales

Des informations détaillées sur la scolarisation de votre enfant à Strasbourg se trouvent dans le guide « [Grandir et s'épanouir à Strasbourg](#) ».

/// SCOLARITE

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. En France, un enseignement est dispensé aux enfants en école maternelle dès l'âge de 3 ans.

Les parents ont les possibilités, soit de scolariser leur enfant dans une école ou un établissement d'enseignement (public ou privé). Si votre enfant fréquente une école publique, il sera scolarisé à l'établissement rattaché à votre lieu d'habitation.

Vous trouverez des informations détaillées sur le site internet :

➤ www.service-public.fr

➤ Rubrique "Famille"

Type d'enseignement	Où s'adresser pour l'inscription ? (Administration attachée à votre lieu d'habitation)
Maternelle et élémentaire (3 à 11 ans)	Mairie
Collège (11 à 16 ans)	Rectorat de Strasbourg <ul style="list-style-type: none">• Liste des établissements dans le Bas-Rhin• Liste des établissements dans le Haut-Rhin
Lycée (16 à 18 ans)	Rectorat de Strasbourg <ul style="list-style-type: none">• Liste des établissements dans le Bas-Rhin• Liste des établissements dans le Haut-Rhin

/// ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

En Alsace, les enfants ont accès à un enseignement international dès la maternelle jusqu'au baccalauréat, soit dans les sections internationales des établissements publics soit dans des écoles privées.

Une spécialité de l'Alsace consiste en l'enseignement bilingue dès la maternelle : la Région a mis en place des classes paritaires bilingues dès la maternelle (12 heures hebdomadaires en français, 12 heures en allemand). De plus, près d'une quinzaine de lycées alsaciens proposent l'obtention du "AbiBac".

➤ [Le cursus bilingue à l'Académie de Strasbourg](#)

➤ [Enseignement international à Strasbourg](#)

➤ Pour le Haut-Rhin :

[Black Forest Academy à Kandern](#) (D), [SIS Swiss International School Basel](#) (CH), [ISB International School Basel](#) (CH)

// ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **L'Université de Strasbourg** (Unistra) est, aujourd'hui, l'université pluridisciplinaire la plus importante de France en nombre d'étudiants (46 600) et d'enseignants (2 800) et 2000 personnes actives dans l'administration.

Actuellement quatre tenants du Prix Nobel enseignent à l'Unistra.

S'appuyant sur tous les domaines du savoir, elle mène une politique innovante en termes de formation initiale et continue, de recherche, d'insertion professionnelle de ses étudiants tout en jouant un rôle majeur au cœur de la cité et sur la scène internationale. Elle inscrit son action au cœur de nombreux partenariats : EUCOR, le Campus Européen, et la LEUR, Ligue des universités européennes de recherche, deux réseaux dont elle est membre fondateur.

www.unistra.fr

- **UHA** : L'Université de Haute-Alsace est installée sur deux villes (Mulhouse et Colmar) et sur cinq campus (à Mulhouse : Illberg, collines et Fonderie, à Colmar : Grillenbreit et Biopôle), qui regroupent environ 8000 étudiants, 500 enseignants et chercheurs et 450 personnels administratifs. Université pluridisciplinaire, elle offre plus d'une centaine de formations aux différents niveaux Licence, Master et Doctorat.

www.uha.fr

- **Alsace Tech** : Alsace Tech fédère les 14 grandes écoles d'ingénieurs, d'architecture et de management basées en Alsace. Le réseau représente 9 195 étudiants issus de 70 spécialités de formation en ingénierie, architecture et management, niveaux master et doctorat. Unies sous forme d'association depuis 2007, les écoles ont choisi de s'associer pour présenter d'une seule voix leurs formations et mettre en place des projets communs.

www.alsacetech.org

6. ENSEIGNEMENT DE "FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE"

/// ORGANISMES PUBLICS

- L'Alliance Française : <http://www.afstrasbourg.eu/fr>

L'Alliance Française Strasbourg Europe est une association à but non lucratif dont la double mission est l'enseignement de la langue française et la diffusion des cultures francophones. Elle réunit un nombre important de membres bénévoles désirant s'investir dans la promotion du français et des valeurs que cette langue véhicule.

- Université Populaire Européenne : <https://www.upe-alsace.fr/>
Université Populaire : <https://u-p.alsace/>

"Programmes d'activité" - "Rechercher une activité" choisir : Langues - puis "FLE (Français Langue Etrangère)"

Une université populaire est un organisme d'éducation populaire, dont l'objectif est la transmission de savoirs théoriques ou pratiques pour tous. La plupart des universités populaires en France ont un statut associatif. Des cours pour différents niveaux de connaissances sont proposés à des tarifs modestes.

- CIEL - Centre International d'Etudes de Langues de Strasbourg : www.ciel-strasbourg.org

Professionnels ou étudiants, jeunes ou moins jeunes, cadres d'entreprises internationales ou professeurs de français à l'étranger, ils sont nombreux à avoir acquis au CIEL de STRASBOURG des compétences solides dans une atmosphère conviviale et studieuse.

- Centre d'Etude des langues de Colmar : www.ccicampus.fr/

Le Pôle Formation est l'organisme de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar Centre-Alsace dont la vocation est d'accompagner le développement des entreprises en les aidant à trouver les compétences qui leurs sont nécessaires par la réponse « formation », et participer au développement de l'emploi dans le bassin centre-alsacien.

Le Pôle propose des formations en anglais, allemand, espagnol, italien, français langue étrangère, français perfectionnement écrit, et beaucoup d'autres langues.

- IIEF - Institut International d'Etudes Françaises - <http://iief.unistra.fr>

Intégré dans l'Université de Strasbourg, l'IIEF propose des formations de français de différents niveaux, de débutant (A1) à confirmé (C2). Les étudiants ont la possibilité de suivre des cours pendant un ou deux semestres, quelque soit leur niveau de français à l'arrivée. Les formations comprennent 200 heures par semestre, donc environ 15 à 17 heures par semaine. Elles permettent l'obtention d'un diplôme universitaire.

/// ORGANISMES PRIVES

De très nombreux centres de formation proposent des cours de langues en Alsace.

7. SOINS MEDICAUX

Vous trouverez des informations détaillées sur le site internet : www.service-public.fr sous la rubrique "Social - Santé"

"Ont droit aux soins de santé les personnes exerçant une activité professionnelle (salariée ou non salariée) ou à défaut, celles résidant de manière stable et sur le territoire français, de même que les personnes qui sont à leur charge. L'ouverture du droit se fait prioritairement sur un critère professionnel ou assimilé. Il est subordonné à des conditions préalables : quotas d'heures travaillées ou montants de cotisations."

(Source : Commission Européenne - Vos droits en matière de sécurité sociale en France)

/// DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Ma situation	Où s'adresser ? (Administration attachée à votre lieu d'habitation)
Démarche d'immatriculation à la Sécurité sociale - 1ère immatriculation	Service Public Site internet : www.service-public.fr
Changement de situation (Je détiens déjà une carte vitale.)	Caisse d'assurance maladie Site internet : "Ameli en ligne" https://assure.ameli.fr

/// J'AI BESOIN D'UN MEDECIN EN URGENCE

Urgences et hôpitaux	Où s'adresser ?
Numéros d'urgence	Appelez le 15
Services d'urgence	Appelez le 15 ou adressez vous à l'hôpital le proche de votre domicile.
SOS Médecins	98 Rue de Hochfelden, 67200 Strasbourg Tél. 03 88 75 75 75 27 Rue d'Alsace, 68100 Mulhouse Tél. 03 89 56 15 15

8. BANQUES

Vous trouverez ci-après quelques liens utiles et comparateurs de banques :

Fédération Bancaire Française : www.fbf.fr

Banques françaises classiques et en ligne : <http://banques-francaises.banques-en-ligne.fr/>

Voici le classement 2019 des banques françaises :

<http://www.culturebanque.com/banques/classement/banques-francaises/>

9. RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Vous trouverez toutes les informations légales concernant la recherche d'un logement sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19808>

Quelques sites d'offres immobilières :

- ADIL 67 - www.adil67.org ou ADIL 68 - www.adil68.org
- Particulier à Particulier - www.seloger.com
- Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Alsace : supplément de l'édition du dimanche
- lookaz - www.iokaz.com/Recherche/Immobilier/Alsace
- Le Figaro immo - <https://immobilier.lefigaro.fr/annonces/>
- Le bon coin - <https://www.leboncoin.fr/>

10. AIDES AU LOGEMENT : ACTION LOGEMENT

Les entreprises du secteur privé (non agricole) de plus de 20 salariés sont assujetties au versement ACTION LOGEMENT. Cette cotisation ouvre droit à des avantages destinés à accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel, de la location à l'accession à la propriété.

Ces aides sont diverses et vont de la recherche de logement locatif, des financements pour l'acquisition d'un bien ou pour faire des travaux, jusqu'à l'aide MOBILI PASS destinée à faciliter l'installation et la recherche d'un logement en Alsace.

Renseignez-vous auprès du prestataire de votre entreprise ou sur

<http://www.actionlogement.fr>

11. FOURNISSEURS D'ENERGIE ET D'INTERNET

Electricité	Où s'adresser ?
ES - Energies Strasbourg	Site internet : ES Particuliers http://particuliers.es-energies.fr/demenagement
Vialis Colmar	http://www.vialis.tm.fr
EDF Bleu Ciel Mulhouse	www.fournisseurs-electricite.com
Elektra Birsek (EBM), St. Louis	www.ebm-france.fr
Gaz	Où s'adresser ?
Réseau GDS	https://r-gds.fr/
Enerest Gaz de Strasbourg	www.enerest.fr
EDF Ma Maison Bleu Ciel	http://particuliers.edf.com/offres-d-energie/gaz-naturel-47380.html
Gaz de Barr	http://www.gaz-de-barr.fr/
Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie - Mulhouse Sud Alsace	www.alme-mulhouse.fr/
Eau	Où s'adresser ?
SDEA - Service de l'eau et de l'assainissement du Bas-Rhin	www.sdea.fr
L'Eurométropole de Strasbourg - Service de l'eau	www.strasbourg.eu
Haut-Rhin	Contactez votre Mairie
Internet	Où s'adresser ?
Fournisseurs d'accès à internet	https://www.quechoisir.org/dossier-fournisseur-d-acces-a-internet-t339/

12. TRANSPORTS EN COMMUN

Trains régionaux (TER), réseaux de cars interurbains, tramways et bus en ville, pistes cyclables : l'Alsace a développé tous les modes de déplacement complémentaires ou alternatifs à la voiture :

- Train régionaux - www.ter.sncf.com/alsace
- Réseau des bus et trams à Strasbourg - www.cts-strasbourg.eu/fr/
- Réseau des bus et trams à Colmar - <https://www.trace-colmar.fr/>
- Réseau des bus et trams à Mulhouse - <http://www.solea.info/>
- Site de tous les itinéraires Vélo - Bus - Car - Tram - Train dans le Bas-Rhin - www.vialsace.eu
- Réseau 67 - www.bas-rhin.fr/transports
- Mulhouse tram-train - www.mulhouse-alsace.fr/fr/tram-train
- Vélhop : service de location de vélos partagés - www.velhop.strasbourg.eu
- Vélocité : service de location de vélos partagés - <http://www.velocite.mulhouse.fr/>
- Citiz Alsace : autopartage, voitures en libre-service - alsace.citiz.coop

13. RECHERCHE D'UN EMPLOI

Après un déménagement, les premières démarches pour trouver un emploi concernent l'inscription auprès des organismes compétents. Ensuite, durant la recherche et lors de la reprise d'activité, différentes démarches devront être accomplies.

L'ADIRA gère un club d'entreprises dont les dirigeants partagent des curriculums vitae pour faciliter l'emploi du conjoint d'un cadre récemment recruté. Contact : alsace@adira.com

Toutes les informations sur : www.service-public.fr, rubrique "Formation - Travail"

- APEC : Recrutement et offres d'emploi cadres, CV, conseils carrière, informations sur le marché de l'emploi, formations, chats emploi et événements de recrutement - www.apec.fr
- <https://www.jobijoba.com/fr>
- Toutes les annonces d'emploi en Alsace : www.emploi-alsace.com
- Pôle Emploi : service public pour l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi - www.pole-emploi.fr
- Dernières Nouvelles d'Alsace - L'Alsace - emploi : <https://www.iookaz.com> ou <http://offres.monster.fr/>
- https://www.leboncoin.fr/offres_d_emploi/offres/alsace/

14. CREATION D'ENTREPRISES

ADIRA - l'Agence de développement d'Alsace - www.adira.com - qui vous oriente vers le partenaire adéquat pour votre projet.

15. VOYAGES A PARTIR DE L'ALSACE

- ✔ SNCF - www.voyages-sncf.com
- ✔ EuroAirport Bâle Mulhouse Freiburg - www.euroairport.com/fr/
- ✔ Aéroport International Strasbourg - www.strasbourg.aeroport.fr
- ✔ Frankfurt Airport (Allemagne) - www.frankfurt-airport.de
- ✔ Flughafen Zürich (Suisse) - www.flughafen-zuerich.ch
- ✔ Baden Airpark (Allemagne) - baden-airpark.de

16. VISITER L'ALSACE

L'Alsace dispose de nombreux atouts pour permettre aux entreprises d'offrir un cadre de vie agréable à leurs collaborateurs.

Elle reste une région à échelle humaine où se mêle une grande variété de paysages : des forêts, des vallées, des plaines, des sommets. Plus de 250 musées et collections en Alsace dévoilent leur riche patrimoine, de la préhistoire à l'art contemporain. De plus, de nombreux festivals internationaux, spectacles, animations et expositions sont à l'affiche tout au long de l'année dans toute la région.

Toutes les informations sur le tourisme en Alsace sur :

- ✔ Alsace Destination Tourisme - www.alsace-destination-tourisme.com
- ✔ Agence d'Attractivité de l'Alsace - www.alsace.com rubriques "S'installer et vivre" et "Visiter"

17. ACTIVITES APRES LE TRAVAIL

/// LOISIRS

L'Alsace est la région avec la vie associative la plus active de toute la France. La variété et la quantité des différentes associations permettent à chacun de trouver une ou des activités pour s'épanouir.

Vous trouvez, en général, la liste de toutes les associations présentes à votre lieu d'habitation sur le site internet de la commune.

/// SORTIR

L'Alsace est une terre d'art et de culture dont les diverses inspirations témoignent de son ouverture d'esprit et de la créativité de ses artistes et artisans.

- www.szenik.eu/fr/ : Le meilleur des scènes du Rhin Supérieur
- www.info-culture.com/fr-68-Bas-Rhin.htm : Le moteur de recherche de la culture
- www.info-culture.com/fr-69-Haut-Rhin.htm : Le moteur de recherche de la culture
- www.musees-alsace.org : Portail des Musées d'Alsace
- www.musees.strasbourg.eu : Musées de la Ville de Strasbourg
- www.musees-mulhouse.fr : Musées Mulhouse Sud Alsace
- <https://www.jds.fr/> : Le Journal Des Sorties répertorie toutes les manifestations en Alsace.



DEPUIS 1950, AU SERVICE DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES ELUS ALSACIENS

Retrouvez-nous sur Internet :

www.adira.com

Sur Facebook et Twitter :



ADIRA.Alsace



@ADIRA_Alsace